



LES VOYAGES
La Libre

SARDAIGNE

Poème de pierre et de mer

La Libre Escapade

Du 9 au 16 septembre 2026




Preference

LA SARDAIGNE, ÎLE DE PIERRE ET DE LUMIÈRE, LÀ OÙ CHAQUE PAYSAGE RACONTE UN HÉRITAGE UNIQUE

Entre Cagliari et Olbia, la Sardaigne concentre plus de 100 000 ans d'histoire dans un décor spectaculaire. Menhirs, sanctuaires nuragiques, vestiges puniques et romains, églises romano-pisanes et forteresses médiévales jalonnent une terre puissante, entre montagnes sauvages et criques baignées d'une mer cristalline.

Ce voyage vous conduit au cœur de l'énigme nuragique, avec la découverte des sites fascinants d'Arzachena et de Santa Cristina. Vous parcourrez les vestiges phéniciens et romains de Nora, Sant'Antioco et Cagliari, avant d'admirer les trésors médiévaux de Santissima Trinità di Saccargia, Santa Giusta et Alghero, dont la vieille ville conserve un charme catalan unique.

Une excursion vers les îles préservées de La Maddalena et de Caprera viendra parfaire cet itinéraire d'exception, tout comme la découverte du village coloré de Bosa. Un programme riche et harmonieux, alliant patrimoine millénaire, nature sauvage et art de vivre méditerranéen, pour saisir toute l'âme de la Sardaigne.

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

VISITES

Les visites de sites nuragiques et de vestiges puniques et romains, une excursion sur les îles de La Maddalena et de Caprera, la découverte de trois villes emblématiques de la Sardaigne : Cagliari, Alghero, Olbia

SAISON

La saison idéale avec des températures agréables pour découvrir l'île

LOGEMENT

Des hôtels 4* de tout confort

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles par La Libre / Preference

PRIX PRESTO

Un prix préférentiel (- 200 €) pour toute inscription avant le 15/04 soit : 3.495 € par personne



CARTOGRAPHIE



VOTRE PROGRAMME

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

BRUXELLES ✈ MUNICH ✈ CAGLIARI

En fin de matinée, envol de Bruxelles à destination de Cagliari avec la compagnie régulière Brussels Airlines (via Munich).

Arrivée à Munich en zone de transit et vol vers Cagliari.

Arrivée à Cagliari en fin d'après-midi et transfert vers l'hôtel.

Installation à l'hôtel **Unahotel T 4*** (3 nuits).

Dîner et nuitée.





JEUDI 10 SEPTEMBRE

CAGLIARI – NORA – CAGLIARI

Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, visite de la **cité antique de Nora**.

À seulement quelques kilomètres de la capitale sarde, l'ancienne ville de Nora a été découverte en 1889 et constitue aujourd'hui un site phare de l'archéologie classique en Sardaigne. Elle est située sur le promontoire du cap de Pula et séparée du continent par un isthme. La ville fut fondée par les Phéniciens au VIII^e siècle av. J.-C., qui y établirent leur premier port.

On peut y admirer aujourd'hui des vestiges tels que la stèle de Nora, connue pour être le plus ancien document écrit européen, ainsi que des mosaïques exceptionnelles dont la célèbre mosaïque « Néréide et le centaure marin » dans la Casa dell'atrio. Le site offre également un aperçu remarquable de l'urbanisme antique avec ses thermes, son forum, son théâtre et le temple de Tanit, dédié à la divinité punique.

Déjeuner libre à Cagliari.

L'après-midi, visite du **Musée Archéologique National** de Cagliari situé dans l'ancien quartier de Castello à l'intérieur de la citadelle des musées construite entre 1956 et 1979.

Le musée archéologique de Cagliari retrace l'histoire de la civilisation sarde, de la préhistoire à l'époque byzantine. Il présente notamment une partie des énigmatiques statues nuragiques retrouvées à Mont'e Prama. Avec plus de 4 000 découvertes archéologiques couvrant la préhistoire jusqu'au Moyen Âge, il abrite la plus grande collection archéologique de Sardaigne. L'étendue et la qualité de ses collections en font une visite incontournable à Cagliari.

Promenade guidée à travers le **quartier historique de Castello** avec une visite de la **cathédrale de Santa Maria e Cecilia**, véritable joyau de l'architecture roman-gothique.

La ville conserve d'importantes traces de son passé, comme les anciennes tours et murailles entourant le quartier médiéval de Castello, ainsi que la cathédrale de Santa Maria di Castello. Celle-ci se distingue par sa façade imposante, ses magnifiques fresques et ses chapelles richement décorées. Fondée au XIII^e siècle, la cathédrale a connu au fil des siècles de nombreuses transformations, reflétant les styles artistiques et architecturaux de chaque époque.

Dîner.

Nuitée à l'hôtel.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

CAGLIARI – SANT'ANTIOCO – CARBONIA – CAGLIARI

Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée, découverte de l'île de **Sant'Antioco**, située au large de la côte sud-ouest, dans le golfe de Palmas. Elle est reliée à la Sardaigne par une route depuis laquelle on peut apercevoir les vestiges d'une ancienne chaussée romaine.

*L'île de **Sant'Antioco**, reliée au continent par un isthme artificiel, était autrefois appelée Silky par les Phéniciens. Habitée depuis la préhistoire, elle conserve des vestiges punico-romains et des traditions locales qui témoignent de son riche passé millénaire.*

Promenade archéologique à travers le centre historique avec une visite du **village souterrain**, autrefois un site funéraire de l'époque phénicienne-punique.

Visite de la **basilique paléochrétienne de Sant'Antioco** et ses **catacombes**.

*Le **village souterrain d'Is Gruttas**, également appelé *S'arruga de is gruttas* (« la rue des grottes »), regroupe des tombes puniques datant du VI^e au III^e siècle av. J.-C., réutilisées plus tard comme habitations par les familles les plus modestes de l'île. Après la découverte des reliques de Sant'Antioco en 1615, l'évêque encouragea le repeuplement de l'île, longtemps désertée à cause des incursions barbaresques. Malgré des conditions de vie précaires, plusieurs familles s'y installèrent durablement et vécurent dans ces anciennes chambres funéraires jusqu'aux années 1970.*

*Dédiée à Saint Antiochus, le saint patron local, la **basilique** témoigne de l'enracinement du christianisme sur l'île depuis le Moyen Âge. Édifiée au VI^e siècle, elle fut remaniée au XI^e siècle. Dominant la cité, elle offre un plan en croix grecque avec une coupole centrale. Selon la tradition, les reliques du saint reposeraient dans les catacombes de la crypte, où se côtoient sarcophages phéniciens et sépultures chrétiennes.*

Déjeuner libre.

Dans l'après-midi, visite du **Musée du charbon** à Carbonia.

***Carbonia** a été fondée dans les années 1930 précisément pour soutenir l'exploitation du charbon dans la région du Sulcis-Iglesiente. La ville a été conçue pour loger les mineurs et leurs familles, et son développement urbanistique et économique est directement lié à l'industrie charbonnière. Aujourd'hui encore, son identité culturelle et son patrimoine, notamment le **Musée du charbon**, reflètent cette histoire industrielle et minière.*

Retour à Cagliari.

Dîner.

Nuitée à l'hôtel.





SAMEDI 12 SEPTEMBRE

CAGLIARI – SANTA GIUSTA – BOSCA – ALGHERO

Petit déjeuner à l'hôtel et check-out.

Le matin, visite de la **Cathédrale romane de Santa Giusta**.

La cathédrale est un magnifique exemple de l'architecture pisano-romane en Sardaigne, datant du XIIe siècle. Construite en grès et basalte, elle se distingue par sa façade remarquable, ses colonnes restaurées à l'intérieur et la crypte située sous le presbytère.

Ensuite, direction le **Nuraghe Losa**, l'un des sites archéologiques les plus remarquables de l'île. Ce complexe compte parmi les principaux vestiges nuragiques antérieurs à la période punique (510 avant J.-C.).

Construit en grands blocs de basalte, il se compose d'une tour centrale (tholos) entourée d'un mur d'enceinte triangulaire et de tours secondaires. L'intérieur présente des couloirs, des niches et une chambre voûtée en encorbellement, témoignant d'une remarquable maîtrise architecturale. Le site comprend aussi les vestiges d'un village antique, ce qui montre que le nuraghe avait probablement une fonction à la fois défensive, résidentielle et symbolique.

Un peu plus loin, découverte du **puits sacré de Santa Cristina**, un autre remarquable site nuragique dédié au culte de l'eau.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, départ pour Alghero avec un arrêt et une promenade à **Bosa**, le long du Temo, le seul cours d'eau navigable de Sardaigne.

Classé parmi « les plus beaux villages d'Italie », Bosa enchante avec ses maisons colorées et ses anciennes tanneries qui bordent le fleuve. Entouré de vignobles, son centre médiéval rappelle la Toscane avec ses hauts édifices historiques, ses ruelles étroites et sinueuses, ses arcades et ses petites places pleines de charme. Dominant l'ensemble, le château Castello Malaspina s'élève au sommet de la colline et veille sur le village. Bosa est renommée pour son artisanat tel que les bijoux en filigranes et la dentelle.

Continuation vers **Alghero**, le long de la magnifique route panoramique Alghero-Bosa.

Cette route panoramique est l'une des plus spectaculaires de Sardaigne, au cœur d'une nature sauvage, offrant des vues à couper le souffle sur la mer. Le charmant port d'Alghero abrite le plus beau centre médiéval de l'île.

Installation à l'hôtel **Corte Rosada 4*** (2 nuits).

Dîner.

Nuitée à l'hôtel.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

ALGHERO

Petit déjeuner à l'hôtel.

Ensuite, départ pour la **grotte de Neptune**, accessible en bateau depuis le port d'Alghero (*sous réserve de conditions météorologiques favorables*). Elle compte parmi les plus grandes cavités marines d'Italie et est connue pour être un des bijoux de la nature les plus fascinants de la Méditerranée.

Les grottes offrent une expérience unique au milieu de formations spectaculaires de stalactites et de stalagmites. Formées il y a environ deux millions d'années, elles s'étendent sur près de quatre kilomètres, au même niveau que la mer. À l'intérieur, vous pourrez admirer des salles avec des conformations karstiques époustouflantes, une plage de sable blanc et un énorme lac salé souterrain. La visite en bateau permet de découvrir ces cavernes spectaculaires depuis la mer, offrant un regard unique sur ce patrimoine naturel et fascinant.

Retour au port et déjeuner libre.

Dans l'après-midi, promenade guidée à travers le **centre historique d'Alghero**, délimité par les anciennes fortifications, pour découvrir la **cathédrale Santa Maria**, les origines catalanes de la ville et l'artisanat du corail.

Surnommée la « Barceloneta » (« la petite Barcelone »), Alghero est la seule ville d'Italie où l'on parle encore le catalan. L'influence catalane remonte au XIV^e siècle, lorsque les Aragonais prirent le contrôle de la ville et installèrent des colons catalans après avoir expulsé une grande partie de la population locale.

Ses ruelles pavées et ses façades colorées témoignent de ce passé, tandis que les fenêtres en ogive et les détails architecturaux gothiques reflètent l'influence aragonaise. La ville est également renommée dans le monde entier pour son corail rouge, récolté par les pêcheurs locaux et transformé en bijoux et objets décoratifs par les maîtres corailleurs.

Visite de la cathédrale Santa Maria, bel édifice construit au XIV^e siècle, situé au cœur du centre historique de la ville. Vous pourrez y admirer l'architecture gothique catalane ainsi que l'intérieur lumineux abritant de précieuses œuvres religieuses et des retables raffinés.

Dîner.

Nuitée à l'hôtel.





LUNDI 14 SEPTEMBRE

ALGHERO – SASSARI – TEMPIO PAUSANIA – OLBIA

Petit déjeuner à l'hôtel et check-out.

Route en direction de Sassari afin de visiter l'**église de Saccargia**, la plus célèbre église romane de Sardaigne qui se situe dans une vallée balayée par les vents.

*Parfaitement préservée, la **Santissima Trinità di Saccargia** est le plus important sanctuaire roman de Sardaigne. Elle se distingue par sa façade bicolore et ses fresques évocatrices du XIVe siècle. L'église et le monastère attenants ont été édifiés au début du XIIe siècle dans un style romano-toscan, grâce à une main-d'œuvre venue de Pise. Le parement alterne des bandes de calcaire et de lave basaltique, tandis que les chapiteaux du porche arborent des motifs animaux et végétaux. Dans l'abside, un magnifique cycle de fresques illustre la vie du Christ.*

Ensuite, départ pour **Tempio Pausania**, la capitale de la Gallura. Visite guidée de la ville.

Tempio Pausania est parsemé de monuments de l'ère nuragique, comme les nuraghes Monti Pinna et Tanca Manna, où ont été retrouvées des pièces en silex et en obsidienne. Le village est aussi renommé pour ses sources thermales et son carnaval.

Déjeuner libre à Tempio Pausania.

L'après-midi, visite d'une usine de **fabrication de liège**. L'écorce du chêne-liège a toujours joué un rôle essentiel dans l'économie de la Gallura. La région de Tempio Pausania produit aujourd'hui 90 % des bouchons de liège utilisés dans toute la péninsule italienne.

Le liège, véritable symbole de la Sardaigne, sera à l'honneur lors de cette visite. Vous découvrirez les différentes étapes de sa production, de la récolte et extraction jusqu'à sa transformation en objets utilitaires ou décoratifs. Cette expérience vous permettra de comprendre pourquoi le liège représente l'un des visages de la Sardaigne.

Route pour Olbia.

Installation à l'hôtel **Jazz Hotel 4*** (2 nuits) et temps libre.

Dîner.

Nuitée à l'hôtel.

MARDI 15 SEPTEMBRE

OLBIA – ARZACHENA – LA MADDALENA – CAPRERA – OLBIA

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Arzachena et visite de deux sites du **Parc Archéologique d'Arzachena**.

*Le Parc Archéologique d'Arzachena regroupe plusieurs sites préhistoriques majeurs, dont l'impressionnant **tombeau des Géants de Coddu Vecchju**, remarquable exemple de sépulture collective nuragique datant de l'âge du Bronze. Ce monument est constitué d'une imposante stèle de 4 mètres de haut. Le parc archéologique comprend également le **Nuraghe La Prisgiona**, dans la vallée de Capichera, composé d'un nuraghe trilobé et d'un village d'environ cent cabanes.*

Ensuite, transfert jusqu'à Palau et traversée en ferry pour rejoindre l'**île de La Maddalena**, cœur du parc national de l'archipel de La Maddalena situé au large de la Côte Smeralda (sous réserve de conditions météorologiques favorables).

L'archipel de La Maddalena est composé de sept îles principales ainsi que d'une soixantaine d'îlots rocheux. Il s'est formé à la suite des mouvements tectoniques qui ont progressivement séparé la Sardaigne et la Corse du continent européen. Classé aujourd'hui parc national géomarin, il offre des paysages variés mêlant côtes découpées, rochers sculptés par le vent et étendues de maquis. Il s'agit du premier parc national créé en Sardaigne et est considéré comme l'un des plus préservés d'Italie.

Déjeuner libre et promenade dans le centre historique, où se mêlent bâtiments du XIXe siècle et vues pittoresques.

*Située sur l'île éponyme, **La Maddalena** est la seule ville de l'archipel et connaît un développement marqué au XIXe siècle, comme en témoignent ses édifices de cette époque. La vie de la ville s'articule principalement autour de la Piazza Umberto I et de la Piazza Garibaldi.*

L'après-midi, tour de l'île en car en empruntant la route du littoral. Cette route très pittoresque d'un peu plus de 20 kilomètres fait le tour de l'île de La Maddalena, offrant des vues magnifiques sur l'archipel, la Corse et les îles Lavezzi.

Continuation vers l'**île de Caprera**, reliée à l'île de La Maddalena par un pont d'environ 600 mètres. Visite du **musée national Compendio Garibaldino**, qui était la dernière résidence de Giuseppe Garibaldi.

*L'île de Caprera est la deuxième de l'archipel par sa taille, avec 34 kilomètres de littoral. En 1856, la majeure partie de l'île fut achetée par Giuseppe Garibaldi, légendaire révolutionnaire italien. Surnommé le « Héros des deux mondes », il s'illustra par ses exploits militaires en Amérique du Sud et en Europe, où il participa activement à l'unification de l'Italie. Le **musée** conserve des reliques authentiques, des vêtements et des objets personnels, retraçant sa vie publique et privée, ainsi que sa tombe et celle de sa famille.*

Retour à Olbia.

Dîner.

Nuitée à l'hôtel.



MERCREDI 16 SEPTEMBRE

OLBIA – PORTO CERVO – OLBIA ✈ BRUXELLES

Petit déjeuner à l'hôtel et check-out.

Transfert vers **Porto Cervo**, le cœur de la Costa Smeralda.

Promenade guidée dans le centre.

Porto Cervo s'est développé autour d'une crique naturelle et s'articule aujourd'hui autour de deux ports de plaisance. Né dans les années 1960, ce lieu est rapidement devenu synonyme d'exclusivité et de beauté exceptionnelle. Son architecture, typiquement méditerranéenne, se caractérise par des maisons blanchies à la chaux ou peintes dans des tons ocres. Le nom « Porto Cervo » fait référence à la forme de son port naturel, qui évoque les bois d'un cerf.

Retour à **Olbia** pour explorer le centre historique et l'église romane de **San Simplicio**.

Olbia, dont le nom signifie « la prospère » en dialecte sarde ou « le bonheur » en grec, est une ville côtière située au nord-est de la Sardaigne. Elle se trouve dans la Gallura, région la plus minérale et rocheuse de l'île, qui abrite également la très prisée et élégante Costa Smeralda, littéralement « la côte d'émeraude ».

La basilique de San Simplicio est le principal monument religieux d'Olbia. Cette église romane typique de la Gallura a été construite entre le XIe et le XIIe siècle sur les vestiges d'un ancien temple romain. Son architecture sarde se distingue par une façade sobre en granit et un clocher élancé.

Déjeuner libre à Olbia.

L'après-midi, départ pour l'aéroport d'Olbia.

En fin d'après-midi, envol direct d'Olbia à destination de Bruxelles avec la compagnie aérienne Brussels Airlines.

Arrivée à Bruxelles dans la soirée.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –

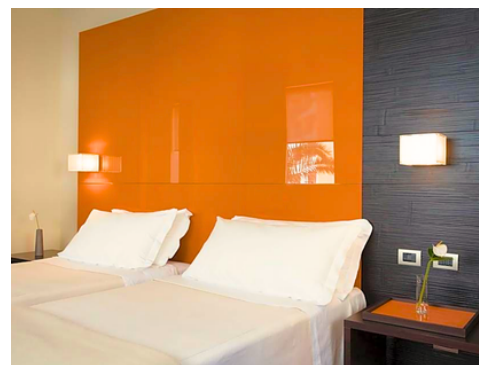


HEBERGEMENTS

UNA HOTELS T 4* - CAGLIARI

NOMBRE DE NUITEES : 3

Cet hôtel bénéficie d'un emplacement privilégié à quelques minutes du centre historique de Cagliari et situé en face du Théâtre Lyrique. Il propose des chambres élégantes et lumineuses, un espace bien-être avec spa (soins payants), un bar élégant et plusieurs restaurants où savourer des spécialités sardes et italiennes.



HOTEL CORTE ROSADA 4* - PORTO CONTE (ALGHERO)

NOMBRE DE NUITEES : 2

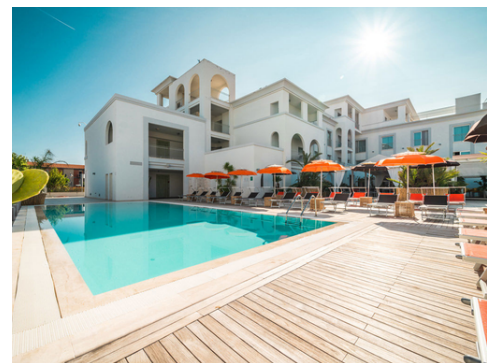
Situé face aux eaux cristallines de la baie de Porto Conte, cet hôtel 4* réservé aux adultes est un véritable havre de paix, niché au cœur d'une pinède et doté d'un accès direct à une plage privée. Avec ses élégantes piscines, dont une avec vue sur la mer, et son spa relaxant, il offre un cadre idéal pour un séjour tout en sérénité.



JAZZ HOTEL 4* - OLBIA

NOMBRE DE NUITEES : 2

Situé à proximité du centre d'Olbia, le Jazz Hotel 4* séduit par son atmosphère contemporaine et élégante. Son espace piscine extérieur invite à la détente après une journée de découverte. Les chambres, modernes et lumineuses, offrent tout le confort nécessaire pour un séjour alliant praticité et bien-être.



REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession de leur carte d'identité en cours de validité. Pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade.

L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci, en fonction des restrictions éventuelles, des conseils du guide, des aléas du trafic, etc...

Attention, les visites des centres historiques et des sites se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

<input type="checkbox"/> PRESTO JUSQU'AU 15/04	PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE :	3.495 €
<input type="checkbox"/> A PARTIR DU 16/04	PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE :	3.695 €
<input type="checkbox"/> LE SUPPLEMENT SINGLE :	895 €	

CE PRIX COMPREND

- Les vols au départ de Bruxelles en classe économique avec la compagnie aérienne régulière Brussels Airlines
- Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications, à ce jour +/- 78 €)
- Les transferts en autocar climatisé
- Les traversées en ferry pour l'excursion dans les îles La Maddalena et Caprera
- Le logement et les petits déjeuners dans les hôtels mentionnés ou similaires
- Les dîners mentionnés (incluant un forfait boisson - ½ eau + ¼ vin)
- Le déjeuner dans un restaurant local le 12/09 à Santa Cristina (incluant un forfait boisson - ½ eau + ¼ vin)
- Toutes les visites et excursions mentionnées au programme
- Les services d'un guide local parlant français
- Les audioguides
- L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles par La Libre / Preference
- La prime du Fonds de Garantie
- La TVA d'application

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Les déjeuners libres
- Les boissons non incluses dans le forfait
- Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances
- Les droits de photos et de vidéo sur les sites

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 16/02/2026

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: POÈME DE PIERRE ET DE MER LA LIBRE ESCAPADE - DU 9 AU 16 SEPTEMBRE 2026

Je, soussigné (e),

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____ GSM 1 : _____ GSM 2 : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : _____

RESERVE _____ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE CARTE D'IDENTITE : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE CARTE D'IDENTITE : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

TYPE DE CHAMBRE: DOUBLE (1 LIT) TWIN (2 LITS) DOUBLE (à partager) SINGLE

LE PRIX*

PRESTO JUSQU'AU 15/04 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 3.495 €

A PARTIR DU 16/04 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 3.695 €

LE SUPPLEMENT SINGLE : 895 €

*Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

POÈME DE PIERRE ET DE MER

LA LIBRE ESCAPADE - DU 9 AU 16 SEPTEMBRE 2026

OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

JE SOUHAITE SOUSCRIRE A L'ASSURANCE :

- ANNULATION (hors Covid)**
Prime de 4% sur l'ensemble de mon dossier
- MULTIRISQUE ÉPIDÉMIES** (annulation + bagages + assistance rapatriement + épidémies dont Covid)
Prime de 5,76% sur l'ensemble de mon dossier
- ASSISTANCE PLUS** (bagages + assistance rapatriement)
Prime de 2% sur l'ensemble de mon dossier
- COMPLÉMENTAIRE CARTE BANCAIRE*** (annulation + bagages + assistance rapatriement)
Prime de 2,90% sur l'ensemble de mon dossier

*UNIQUEMENT VALABLE POUR LES CARTES GOLD MASTERCARD ET VISA PREMIER, DÉLIVRÉES PAR UNE BANQUE BELGE, FRANÇAISE OU SUISSE. TOUT AUTRE TYPE DE CARTE BANCAIRE EST EXCLU.

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **9 août 2026**

Compte bancaire KBC au nom de Travel Team Consult And Representative SA

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : Sardaigne - D.4033

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

Preference - Travel Team (Lic. A 1652)
Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles
Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)
Tel : 02/647 30 00
info@preference.be | www.preference.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULLATION » :

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ **BAGAGES**

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**

✓ **BAGAGES**

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ **Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »**

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou n cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la Consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.